



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

## COMITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

Messieurs les Présidents

Mesdames, Messieurs les Dirigeant(e)s

Mesdames, Messieurs les joueurs

Ami (e)s sportifs et cher(e)s sympathisant(e)s,

Besançon, le 10 octobre 2011

Objet : Respect et protection des nouveaux arbitres

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes à l'issue du 1<sup>er</sup> tiers de la saison et, déjà, nous traitons des débordements, heureusement uniquement verbaux, de la part de dirigeants et/ou éducateurs envers de jeunes ou nouveaux arbitres. Notre sport fait, jusqu'à ce jour, exemple du respect des valeurs envers les adversaires et les arbitres.

Les nouvelles obligations fédérales demandent à toutes les associations à proposer à la formation d'arbitre des personnes affiliées dans leur club. Ces dernières, par leur engagement, vont permettre à leur club de ne pas être pénalisé au niveau de leur équipe 1<sup>ère</sup>. Les dirigeants se plaignent d'absence d'arbitre pour diriger leur rencontre mais le manque évident est de l'affaire de tous.

Il est courageux de la part de ces personnes de remplir cette fonction souvent décriée mais ô combien nécessaire ou obligatoire. Ces nouveaux arbitres entament une période de formation et leur progression se fera sur l'ensemble des matchs où ils officieront. Il est logique et normal qu'ils peuvent commettre quelques erreurs. Sommes-nous tous en mesure de l'accepter ? Une période d'apprentissage est nécessaire et obligatoire. Tout cela s'applique dans les événements de la vie, pourquoi ne serait-ce pas le cas dans le sport et plus particulièrement dans le rugby ?

Je vous informe qu'à partir de ce jour, **je donnerai toutes les consignes et recommandations nécessaires à tous les officiels de match, accompagnateurs des jeunes arbitres, Commissions de discipline et règlements, élus ou représentants du Comité de Franche-Comté afin que des sanctions sportives exemplaires soient prises contre les personnes insultantes, menaçantes ou intimidantes envers nos jeunes ou nouveaux officiels.** Il est de mon ressort et de ma responsabilité de protéger ces personnes courageuses, d'abord par respect des valeurs du rugby, mais aussi afin de pérenniser leur engagement.

Gardons toutes et tous, le plaisir de la communion autour d'un match de rugby, et ceci, avant, pendant et après le coup de sifflet de final.

Mesdames, Messieurs, je compte sur vous afin que ces débordements cessent quel que soit le niveau.

Amitiés sportives,

Le Président

Claude JEANNOT